

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance par tiers.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion 7cts. la ligne;
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

AVIS.

Toutes les personnes qui désirent s'abonner à la "Gazette des Campagnes," ou payer leur abonnement, envoyer des annonces, devront s'adresser, par lettres affranchies, au soussigné Propriétaire-Gérant. C'est à lui aussi que devront se payer les arérages.

Toutes les lettres qui auront pour but d'aider la rédaction par correspondances, par avis ou de toute autre manière, devront être adressées au "Réducteur Agricole, à Ste. Anne de la Pocatière.

Nos ressources restreintes nous mettent dans la nécessité de rappeler aux souscripteurs de la GAZETTE que l'abonnement est payable d'avance, si ce n'est pour l'année, au moins par trimestre. Les abonnements devront durer au moins six mois. Ceux qui voudraient cesser leur abonnement, devront nous avertir au moins un mois d'avance.

Les nouveaux abonnés qui désireraient avoir les numéros déjà publiés devront nous en avertir, et si le nombre en est assez considérable, nous les réimprimerons.

Les anciens abonnés qui ont payé l'année entière à M. Emile Dumais, ont droit à 18 numéros d'ici au 1er novembre prochain. Les nouveaux abonnés devront payer TROIS CHELINS pour d'ici à la même date, ou TRENTE SOUS par 8 numéros.

A partir du 1er novembre tous les abonnements seront sur le même pied, et courront en même temps.

Messieurs les Éditeurs de journaux qui veulent bien honorer la "Gazette des Campagnes" de leur échange, auront la bonté d'adresser à l'avenir au Rédacteur à Ste. Anne de la Pocatière.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

BONS EXEMPLES.

Aujourd'hui nous cédon's notre place à un correspondant qui, par les exemples qu'il fait connaître, complète en quelque sorte ce que nous avons écrit sur la possibilité d'améliorer nos terres. Cette fois ce ne sont plus des étrangers, mais des enfants du sol qui, par leur expérience, prouvent à leurs concitoyens qu'ils peuvent, sans être riches, doubler et tripler les revenus de nos clamps.

Nous aurions voulu ne pas interrompre le cours de nos causeries, mais l'à-propos de cet écrit, ses rapports avec notre dernier article, et le défaut de place dans nos colonnes destinées aux correspondances, nous mettent dans la nécessité d'en agir ainsi.

De la culture améliorée.

S'il est un moyen sur lequel il faut insister constamment, dans l'amélioration de la culture canadienne c'est bien celui du bon exemple. Les préceptes sur ce point, comme en bien d'autres choses, même les plus essentielles, trouvent toujours des contradicteurs. L'ignorance, le défaut de jugement, l'amour propre, la paresse d'esprit et de corps, s'élèvent souvent contre la raison, et même contre la nécessité ou la sainteté du précepte. Mais, placez à la portée de ces esprits malades, un exemple de la vérité que vous prêchez, alors, le plus souvent, on abat pavillon et on reconnaît la vérité. Il n'y a plus en quelque sorte que les aveugles-nés ou les esprits unpeu hiboux qui ferment les yeux à la lumière.

Depuis qu'un meilleur esprit public a commencé de